

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Commune de SAINT-MEDARD-EN-JALLES

Avenue du Général de Gaulle | Allée du Lieutenant André Nicolas

PA 033 449 22 Z0005 arrêté en date du 17/03/2023

Lotissement "Les Villas du Parc"

SAINT-MEDARD-EN-JALLES
Lotissement "Les Villas du Parc"

LOT 10

Plan de vente

Référence cadastrale : Section EI n°157p

Superficie du lot = 450 m²

PLAN DE SITUATION

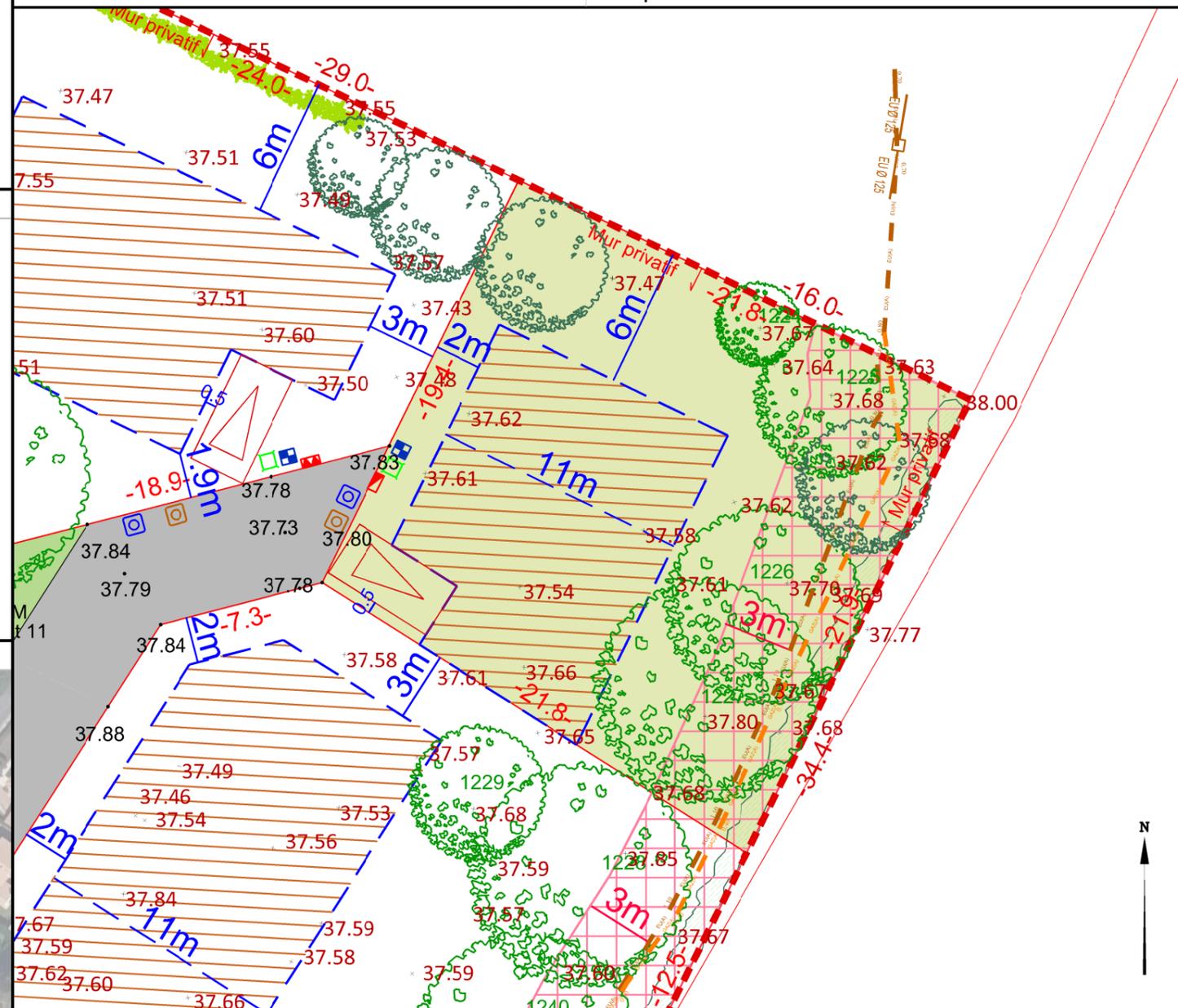


Sans échelle

PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



Sans échelle



Echelle : 1/250

LEGENDE

Macrolot	Voirie et accès aux lots	Espace vert commun	Arbre à planter	Arbre à préserver avec numéro d'authentification	Haie conservée	Parking du midi de 2.5 x 5m (position obligatoire)	Zone constructible de la construction principale ou secondaire et dont la hauteur est limitée au F+1 et où les ouvertures en R+1 vers le nord sont interdites	Servitude de réseaux
						Branchements et altimétries :		
						Electricité	0.00	Altimétrie du terrain naturel
						Eaux usées	0.00	Cote de nivellement voirie projet
						Eaux pluviales		
						Eau potable		
						Télécom		

AVERTISSEMENTS ET OBLIGATIONS

1. Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après bornage définitif des lots.
2. Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du code civil" : chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs
3. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candélabres, grilles et végétaux plantés, etc. ...) est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage. La position des ouvrages techniques devra être vérifiée avant le démarrage de la construction.
4. Les cotes de dalle devront impérativement tenir compte des cotes projet voirie de l'opération, afin notamment de respecter les normes PMR visées par le décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006.
5. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
6. Les points altimétriques au niveau des lots sont indicatifs. Ils correspondent au levé réalisé avant aménagement d'ensemble du lotissement

Maître d'ouvrage

CAP DEVELOPPEMENT

7 boulevard de Latre de Tassigny
85 180 LES SABLES D'OLONNE
Tel : 06 63 62 00 43

Maître d'oeuvre



Fabien MARQUETTE
Pierre De Juli
Simon Gourvez
Géomètres-Experts Foncier DPLG

SELAS AUIGE Société de Géomètres Experts

220 Cours Gambetta
33 400 TALENCE
Tel: 05 57 35 35 80
Email: contact@auige.fr

Dossier : T19.075

Date d'édition : Sept. 2024